



Eddie Jacquemart

Conseiller municipal délégué

Education populaire -
Accès aux vacances et loisirs

Les élu·e·s
communistes
de Lille

Intervention sur la production de logements locatifs sociaux

Vous connaissez l'engagement des communistes pour **défendre le logement pour tous**; c'est pourquoi je voudrais intervenir dans ce débat. Et appuyer le travail de ma collègue adjointe au Logement.

Pour rappeler d'abord cette chose essentielle : la ville de Lille construit du logement HLM parce que c'est vital. Vital pour les familles, vital pour la société : **sans un toit, pas d'autonomie**, pas de possibilité de se projeter dans l'avenir.

Je le dis ici clairement : les objectifs sociaux ne s'opposent pas au respect de l'environnement. **La fin du mois et la fin du monde nourrissent le même combat**. Le logement social, par sa nature, concilie solidarité, qualité de vie, sobriété énergétique et lutte contre l'étalement urbain. Ce n'est pas du logement imposé : c'est le cœur d'une ville durable, inclusive, pensée pour toutes et tous.

Je m'interroge sur **les freins rencontrés**, comme les recours répétés sur la friche Saint-Sauveur. Ces blocages n'ont pas protégé l'environnement, ils ont empêché des familles d'accéder à l'habitat de leur choix. Et attendre vous le savez, c'est également subir.

Je souhaite ici rappeler un anniversaire important : ce samedi 13 décembre, **la loi SRU fête ses 25 ans**. Elle a été adoptée en 2000 sous la gauche plurielle, dans le sillage des 35 heures et de la création de la CMU et repose sur trois objectifs : garantir la mixité sociale avec 25 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants, développer la concertation locative et lutter contre l'étalement urbain.

C'est **une loi précieuse pour notre pacte républicain** qui a été confirmée et même consolidée durant le quinquennat de François Hollande, notamment par la loi ALUR (quota porté à 25%) et par la loi Égalité et Citoyenneté sur la citoyenneté locataire et les moyens de son exercice. Et pourtant, elle est aujourd'hui attaquée par la droite et l'extrême droite : par **des maires voyous qui préfèrent payer des amendes** que de faire vivre le métissage social et culturel, par des parlementaires et ministres qui mènent **une guerre sans relâche contre les plus pauvres** à l'instar de Guillaume Kasbarian et de l'actuel ministre du logement, Vincent Jeanbrun.

À Lille, nous appliquons la loi SRU car nous en partageons la visée. C'est pour les communistes une source de fierté. Elle protège nos habitant·es, elle a aussi préfiguré **l'encadrement des loyers**, un autre choix courageux et nécessaire qu'a fait notre ville dès que la loi a mis à disposition des collectivités cet outil. Nous sommes aussi pionniers en matière de **lutte contre la spéculation touristique** puisque nous venons d'obtenir une première condamnation judiciaire contre Airbnb. Sur le sujet des logements touristiques, je voudrais en profiter pour saluer le travail acharné de notre camarade Ian Brossat, conseiller municipal et sénateur de Paris, qui a porté ce combat avec constance même au-delà de l'hexagone, défendant les habitants contre les logiques prédatrices.

Alors oui, **joyeux anniversaire à la loi SRU** ! Que Lille continue à placer le logement social et les quartiers populaires au cœur de son projet, pour faire rimer justice sociale, justice territoriale et transition écologique.





Karine Trottein

Conseillère municipale déléguée

Alimentation
et restauration scolaire

Les élu·e·s
communistes
de Lille

Motion de soutien au secteur associatif et pour la défense des libertés et de l'autonomie des associations

Je ne vais pas relire la motion proposée ce soir dans sa globalité mais il était aujourd'hui très important d'en parler au sein de ce conseil.

En effet, une **tribune du secteur associatif** parue il y a quelques semaines nous alertait. Nous ne connaissons pas l'issue des débats sur le Projet de Loi de Finance pour 2026, mais nous savons déjà que des **coupes budgétaires** importantes sont prévues.

La conséquence pour les associations, c'est 90 000 emplois menacés à court terme, sur 1,8 millions de salariés. Nous le savons trop peu, **le secteur associatif représente 10% de l'emploi privé** en France.

Oui, 40% des associations doivent désormais réduire leur effectif et 9% mettent en place des plans de licenciements, à l'exemple du Secours catholique et l'APF France Handicap.

Je parlais des salariés mais la France, c'est aussi **près de 2 millions d'associations et 16 millions de bénévoles**, ne les oublions pas ce soir ! Ce sont des acteurs essentiels de la vie sociale, culturelle, sportive et solidaire.

Elles et ils accompagnent les enfants et les jeunes, soutiennent les personnes âgées, celles en situation de handicap. Elles promeuvent la culture, le sport, je le disais, mais aussi l'éducation populaire. In fine les associations sont les **actrices du vivre ensemble et de la citoyenneté**.

Au-delà des baisses de subventions subies par les associations, certains dispositifs actuels, à l'exemple du **Contrat d'Engagement Républicain**, fragilisent aussi leur autonomie et leur liberté d'action.

Alors ce soir, par cette motion, le Conseil municipal de Lille affirme son **soutien plein et entier aux associations, à leurs bénévoles et salariés**, appelle l'Etat à mettre en œuvre un **plan d'urgence national** afin de rétablir leurs finances, garantir leur autonomie et leur liberté par l'abrogation du Contrat d'Engagement Républicain.

Réaffirme son engagement à **accompagner ses associations** et invite l'ensemble des collectivités, institutions et partenaires à faire de même pour **préserver un modèle associatif fondamental** qui fait figure d'exception par rapport à nos voisins européens comme dans le monde.

Par cette motion ce soir, le Conseil municipal de Lille réaffirme que **les associations sont un bien commun**, qu'il est de notre responsabilité de les défendre pour préserver une société plus juste plus libre et plus humaine.

